

# La chute du Centenaire !

Une question était souvent posée aux concurrents des rallyes touristiques automobiles qui traversaient Champigny : « Quand mourut le centenaire de Champigny ? »



Le 17 octobre 1961 une violente tornade accompagnée d'un orage d'énormes grêlons s'abat sur le centre du village. Le géant de la Place de la Mairie coupé en deux s'écrase contre la façade et sur la toiture de l'édifice. Quelques fenêtres sont endommagées ainsi que la marquise de l'entrée principale.

Il faudra achever d'abattre ce colossal peuplier déséquilibré. C'est M. Lauer, le découvreur du dolmen, âgé de 70 ans, qui le débitera.

Dans l'amas de branches brisées a-t-on retrouvé l'écusson fixé sur son tronc ? A-t'il été ramassé et peut-être conservé, Quelles informations portait-il ?

D'après sa taille le peuplier était sans doute plus que centenaire. La carte postale de 1928 le montre majestueux face à la Mairie.

Avant la guerre de 1914-1918, à l'intérieur de la propriété Lelarge, derrière le groupe d'écoliers, un peuplier déjà haut, cache une partie de la façade d'une l'habitation (aujourd'hui n°1 de la place). Le bâtiment à gauche fut complètement rasé en 1923 après que la Commune eut acheté cette propriété qui deviendra la nouvelle Mairie-école cachée et en retrait sur la photo.

Le mur surmonté de grilles, relié par des pilastres chapeautés disparaîtra aussi et l'on découvrira la place de la mairie où sera édifié le monument aux Morts en 1927.

Le Conseil municipal de l'époque aura choisi de conserver ce peuplier épargné par les bombardements mais que la tornade de 1961 a terrassé !



CHAMPIGNY (Marne). — La Mairie.



## Le peuplier en 1928



la propriété Lelarge avant 1914

Au village on le considérait comme un arbre de la liberté, un arbre symbolique comme ceux plantés sitôt 1789.

Chêne, peuplier, sapin, tilleul, marronnier, frêne, acacia, sycomore et autres essences, étaient employées indifféremment.

Le 3 pluviôse an II ( 22 janvier 1794) la Convention Nationale prit un décret : « dans toutes les Communes de la République où un arbre de la liberté aurait péri, il en sera planté un d'ici le 1er germinal. »

Un arrêté du Département du 12 nivôse an VII(1er janvier 1799) engage les Communes qui ont eu le malheur d'être privées des arbres de la liberté à en planter un. La Révolution de juillet 1830 vit reparaître les arbres de la liberté. Mais surtout après février 1848 ils se multiplièrent.

Contrairement, une circulaire préfectorale du 10 janvier 1852 prescrivit d'abattre, partout, les arbres de la liberté par ordre de Léon Faucher (ministère).

1948 : Commémoration du Centenaire de la Révolution de 1848. Le 14 mars, 228 communes du département de la Marne organisèrent une cérémonie et plantèrent des arbres. Ainsi à Champigny, le Conseil « décide de commémorer le centenaire de la Révolution de 1848 en plantant un arbre de la liberté sur la place de la Mairie entre les deux qui existent déjà. ». ( le Maire : Valentin Lambin). Il paraît qu'à peine planté il fut dérobé de nuit !

En conclusion : notre peuplier était-il un arbre de la liberté planté vers 1830 ou 1848 ? Le registre des délibérations de 1831 à 1846 manque et le suivant ne mentionne aucune cérémonie de ce type. Pourtant la chose paraît évidente ! B.Boussard